



Parc national
des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par mail 5 jours francs avant la date prévue pour le survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélico) :

SAF Huez

Fixe : 04.76.80.65.49

Portable :

Bénéficiaires :

Orange, télécom

Objet du survol : préciser le type de matériel ou le nombre de personnes transportées	Date du vol	Aire de départ (DZ vallée)	Aire d'arrivée (DZ haute)	Transport de Matériel (nb rotation)	Transport de personnes (nb rotation)	Nombre total de rotations prévues
DEPANNAGE, une personne déposée le matin et reprise le soir	06/08/2015	ALPE D HUEZ	REFUGE DE L'AIGLE		2	2

Précisions sur le plan de vol prévu (tournées, transferts entre sites...) :
ALPE D HUEZ LA GRAVE REFUGE DE LAIGLE ET RETOUR LE SOIR

Description de l'aéronef (type / couleur / immatriculation) :
ECUREUIL NOIR F-GSDG ou ECUREUIL BLEU BLANC ROUGE FHLRT

Nom du pilote :

A Huez
Le 04/08/2015 Gilles Sarret

Autorisation accordée n° 372

Conditions particulières :

- Prévenir le(s) secteur(s) du Parc national de tout report éventuel du survol autorisé,
- Adresser sous huitaine la fiche annexe portant le compte rendu du survol. Passé ce délai, le compte rendu de survol sera considéré comme conforme à l'autorisation.

A Gap, le 05/08/2015
Le Directeur,
Copie au secteur de : Briançonnais

Préconisations du Parc national :

A , le :